

## La Touraine n'aurait-elle pas les charmes de l'Afrique du Sud... ? Un regard décalé sur le lamentable Tours national désopilant !



*« Il est dans la nature des rumeurs d'enfler telle la pâte à pain soulevée par la levure », cette citation de l'académicien français Erik Orsenna, tout « visiteur » assidu du présent site l'a découverte ou lue sous la plume de « Coulon Futé ».*  
*Tours, l'antépénultième national 2014, a permis de la livrer une nouvelle fois à la sagacité ailée.*

Emotion, désarroi, anxiété, craintes, colère larvée ont, dans de nombreuses chaumières ailées, gangrené les moments d'attente des retours du Tours national organisé par l'« Union Antwerpen ». Il est vrai l'annonce des conditions de lâcher faite par le télétexte et le rectificatif pour ainsi dire dans la foulée apporté par un site avec photos à l'appui d'une équipe de tournage (expression utilisée) rapportant en outre le sauvetage d'un pigeon renaisien tombé dans un étang avaient de quoi donner le tournis... car ce site ancrerait le doute dans les esprits en évoquant la possibilité de revivre un précédent désastreux La Souterraine.

De nouveau, la recherche du scoop à tout prix et le désir insatiable de publier dans l'extrême urgence ont sévi, frappé au risque de rapporter une information parcellaire voire une intox à la limite. « Coulon Futé » a souhaité, avec le recul du temps garant d'objectivité, en savoir davantage.

### Un dossier orphelin de prévoyance ?

Le lieu de lâcher, un chemin relativement étroit derrière la gare Saint-Pierre-des-Corps distant à vol d'oiseau de quelques centaines de mètres du centre de Tours, est opérationnel depuis plus de deux lustres. Les deux Flandres y ont régulièrement convoyé des concours provinciaux regroupant quelques milliers de pigeons amenés en général par deux camions avec remorques éventuelles. L'infrastructure le permettait.

Cette saison, la donne a changé car l'étape sur la Cité des Tourangeaux a entretemps été gratifiée d'un label national. De ce fait, une participation ailée plus soutenue pouvait être attendue. Ce qui fut le cas !

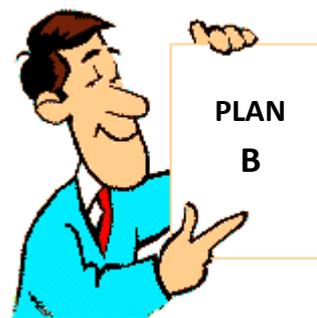
Un peu moins de 28 000 pigeons ont été convoyés en Indre-et-Loire par sept tracteurs et leurs semis. Un problème de place pour l'imposant charroi s'est logiquement posé. Le lieu de lâcher est certes un endroit dégagé par place le long d'étangs bordant chaque côté du chemin cité précédemment, mais la végétation non entretenue a cependant poussé en certains endroits au point de former un écran de verdure. A son arrivée, la colonne de camions s'est garée sur le tarmac et l'herbe constituant l'accotement. *L'aire restreinte, un premier défaut de prévoyance ?*



A leur descente des véhicules, les sept chauffeurs et les sept convoyeurs ont d'abord aperçu des panneaux de signalisation interdisant tout stationnement du samedi 23 août 8 h au dimanche 24 août 16h30 suite à la programmation d'une épreuve de duathlon comptant pour la « Coupe de France ». Les mobil homes de deux participants en repérage ne laissaient planer aucun

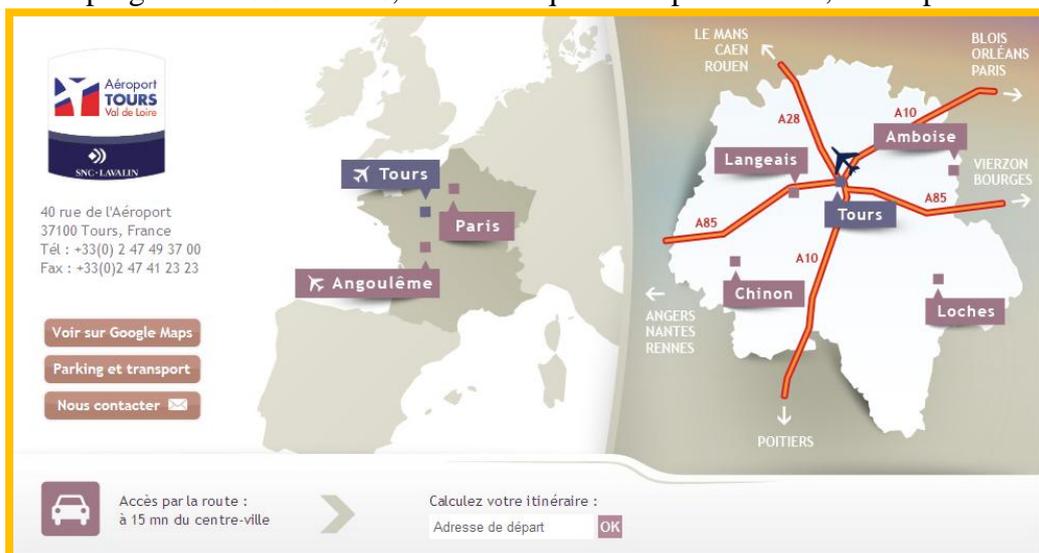
doute sur l'épreuve sportive annoncée de longue date. *La non prise en compte de la manifestation sportive, un deuxième défaut de prévoyance par manque de concertation à différents niveaux et de suivi de renseignements concernant le lieu de lâcher ?*

Si une remise au lendemain ou tout simplement un lâcher tardif s'était avéré nécessaire, le contrôleur français et encore moins les convoyeurs disposaient d'aucune solution de rechange face à une injonction émise par l'autorité policière française de quitter les lieux. *L'absence de consigne en cas de force majeure, un troisième défaut de prévoyance ?*

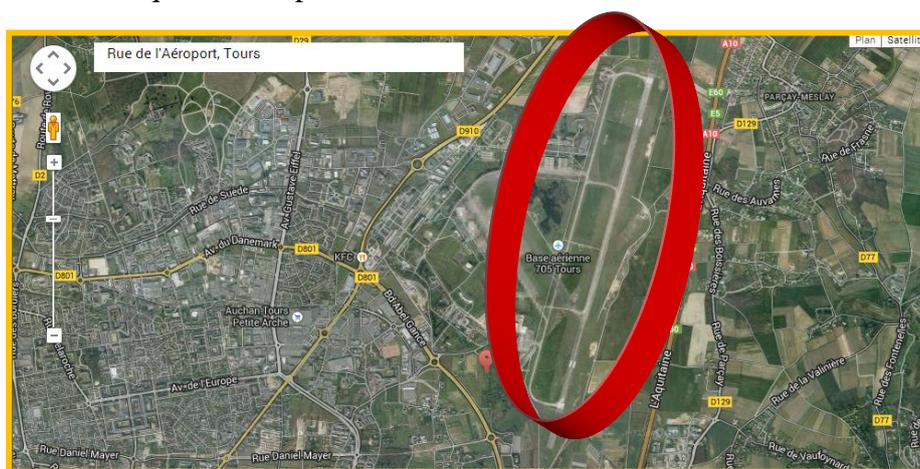


Soucieux de ne pas se cantonner uniquement dans des propos critiques, « Coulon Futé » a recherché un potentiel site reprenant les activités programmées sur Tours, démarche qui aurait pu être faite, à titre préventif, d'un quelconque bureau

fédéral féru d'informatique ou d'Anvers pour la circonstance. Lors de sa recherche sur la toile, l'attention de la rédaction de « Coulon Futé » fut attirée par l'Aéroport de Tours Val de Loire, implanté à 15 minutes du centre ville, desservant Londres, Porto, Marseille, Marrakech et Dublin en



vols réguliers, Figari et Ajaccio en vols saisonniers, Madère et Malte en vols vacances. Cet aérodrôme assez proche du lieu de lâcher n'a pas pris à son compte la tendance qui a consisté dernièrement, principalement en zone parisienne il faut le reconnaître, à sécuriser le trafic aérien en rangeant aux oubliettes quelques étapes couramment fréquentées auparavant.



## A en pleurer à dire vrai !

Face à un nouveau manque manifeste de professionnalisme constaté cette fois dans le domaine organisationnel, des colombophiles peinent, à la lumière du lâcher national de Tours, à comprendre le bien-fondé des voyages des instances nationales en Afrique du Sud pour discuter de programmes informatiques à la pointe et de contrôles antidoping dans un laboratoire fût-il très renommé. Un « tour

à Tours », étape promue nationale en 2014, serait-il moins attractif pour ces instances? C'est

l'Assemblée Générale nationale qui, sur proposition du Comité Sportif National, ratifie les concours nationaux dont les lâchers ne peuvent s'effectuer qu'avec l'aval du président du CSN disponible dès 5 heures du matin selon ses propres dires lors d'une récente AG.



Si une visite technique de l'aire de lâcher de Tours avait été réalisée suite à son affectation nationale, elle aurait été une preuve tangible d'une gestion responsable et prévoyante, d'un élémentaire respect envers les amateurs engageant en toute confiance leurs pigeons. Cette certitude, nul n'oserait la contredire. **Les instances concernées ont,**

rappelons-le de nouveau, **été élues démocratiquement et gratifiées d'un blanc-seing émanant des colombophiles. En contrepartie, elles ont pour mission impérative de veiller au bon déroulement du sport ailé dans son ensemble. Déontologie oblige !**

### Flashback sur un convoi de routine

C'est sous le coup de 6 heures le vendredi 22 août dernier que sept véhicules prenaient la direction de Tours, six en partance de Flandre orientale (trois de Zomergem et autant de Stekene) et un du Brabant flamand (Wolvertem). Tous ont convergé vers le lieu de rendez-vous en région parisienne à savoir le parking de la station Vaudeville, la première sur l'A104.

Une pause pour les chauffeurs de 45 minutes y fut respectée et mise à profit par les convoyeurs pour abreuver les pigeons. Roulant désormais en convoi, les sept véhicules ont ensuite gagné Orléans sur le temps de midi, synonyme d'un arrêt de deux heures cette fois. Les pigeons ont alors reçu du maïs de bonne qualité (75 kg distribués par journée par camion, 9 sacs de 25 kg emportés pour la circonstance par chaque véhicule au même titre qu'une importante réserve d'eau) et de la boisson fraîche au terme de leur unique repas de la journée. Ce long temps d'arrêt a notamment



permis aux membres du personnel de gagner, certes à tour de rôle, le restaurant d'un routier pour prendre un repas. Les 118 derniers kilomètres avant d'atteindre Tours vers 17 heures ont été réalisés en une seule traite.

A leur arrivée, les convoyeurs ont ouvert les semis pour garantir un maximum de ventilation, nettoyé les abreuvoirs accrochés aux



paniers durant tout le trajet et distribué de nouveau de l'eau fraîche. Le président de l'« Union Antwerpen » arrivé par la route peu de temps après et le contrôleur français Marcel Dagault étaient des spectateurs attentifs.

A la tombée du jour, les véhicules ont été fermés d'un côté pour préserver les pigeons des vents dominants et des inconvénients éventuels causés par la circulation sur le chemin retenu pour le lâcher. Seuls, les convoyeurs ont à tour de rôle monté de garde, chacun à raison d'une période de deux heures.

## Les préparatifs du lâcher

Le samedi matin, à 6 heures, des barrières placées par le contrôleur français en personne ont interdit toute circulation. Les camions ont derechef manœuvré pour occuper le centre de la route afin de garantir le plus grand dégagement possible de chaque côté des véhicules. L'heure très matinale de ces courts déplacements nécessaires a permis aux pigeons, en l'occurrence très calmes pendant le trajet, de disposer de suffisamment de temps pour se réorienter de nouveau au cas où leur sens d'orientation aurait été perturbé.



Dès 6 heures, les camions ont occupé la partie centrale de la route interdite à toute circulation pour garantir aux pigeons lors de leur envol le plus grand dégagement possible.

En présence du président anversoïis et du contrôleur français, le lâcher a été fixé à 8 heures, une décision certainement prise sous la pression de l'interdiction de stationnement évoquée plus haut. Par mesure de prudence, les ouvertures de paniers furent précédées du retrait des bacs à eau pour éviter tout accrochage plausible causé par la nervosité au moment de l'envol.

Selon la source très fiable contactée par « Coulon Futé », présente à Tours et expérimentée dans le domaine des lâchers, les conditions sévissant à 8 heures annoncées par le télétexte (temps très nuageux agrémenté d'une bonne visibilité et d'un léger vent de secteur sud-ouest) n'interdisaient nullement de procéder à l'ouverture des paniers, mais, à ses yeux, une attente aurait selon toute vraisemblance apporté un plus non négligeable à l'épreuve.



Les premiers pigeons sont surpris, à la sortie du camion, par la végétation poussée sur la berge de l'étang.

Pendant ces préparatifs, un couple belgo-hollandais habitant la région d'Angers (« Coulon Futé » est parvenu à les contacter), accompagné de deux adolescents belges en vacances provenant de leur

famille résidant à Deinze, ont pris, en spectateurs attentifs, diverses photos. Des clichés immortalisant *in fine* **un triste « spectacle » affligeant, désopilant...**



De plus en plus périlleux les battements d'ailes au fur et à mesure que le contingent libéré s'étoffe

## Deux faits marquants disproportionnés...

*La tendance de la masse en premier lieu !* La très grande majorité du contingent a, selon la première source évoquée, pris sans tarder la bonne direction, seul un groupe de quelques centaines de pigeons (environ 500 selon son estimation) a tournoyé pendant vingt minutes, manifestant des envies à plusieurs reprises de partir vers le sud avant de repérer *in fine* le cap correct. Ces volatiles s'avéraient, pour notre interlocuteur, des néophytes confrontés à la découverte d'un lâcher de masse... Toutefois, une bande d'environ deux mille engagés, selon le contact hollandais, est revenue après un certain temps (+/- 20 minutes) survoler de nouveau le lieu de lâcher.

A 8h30, l'aire de lâcher était nettoyée. Tous les plombs des paniers avaient été ramassés à l'instar de l'importante quantité de rémiges tombées. Au moment du signal de retour, plus aucun pigeon ne survolait l'endroit.

*L'anecdote particulière désopilante en second lieu !* Un pigeon roux n'est pas parvenu à prendre son envol car il a, selon toute vraisemblance, heurté l'écrin de verdure, fut propulsé dans la végétation de la berge de l'étang de faible profondeur à cet endroit avant d'y plonger. A la vue de ce spectacle, le colombophile hollandais pratiquant en France n'a pas hésité une seule fraction de seconde à « sauter » pour le repêcher, le niveau de l'eau atteignait celui de ses genoux. Dans l'aventure, il a perdu ses lunettes (valeur estimée 600 €), ne les a pas retrouvées par la suite. Le pigeon détrempé était incapable de voler.

## ... et un épilogue interpellant



Le colombophile hollandais n'a pas hésité une seule fraction de seconde avant de se lancer dans l'eau pour sauver le pigeon renaisien empêtré dans la végétation et finalement échoué dans l'étang.

Constatant la présence d'un numéro de Gsm sur la bague électronique de l'infortuné pigeon, le « sauveteur » s'empressa de contacter et d'identifier le propriétaire pour lui narrer en quelques mots les péripéties de son protégé. L'appel fut très court !

Par la suite, comme le Batave rentrait le même jour dans sa famille en Belgique, il a repris le pigeon pour le remettre en mains propres.

*Ce scénario interpelle* car la procédure demande qu'un engagé, incapable de prendre son envol suite à un quelconque accident, rentre en Belgique avec l'agence de voyage responsable pour y être remis à l'organisateur qui se chargera de contacter le propriétaire... Le président anversoïse présent sur place aurait-il donné suite à la proposition émise simplifiant la besogne des convoyeurs (« Coulon Futé » ne le sait pas ; en cas de refus de sa part, que faut-il penser... ?) ? A-t-il, en cas d'acceptation, réellement mesuré les risques qu'il encourait suite à



Le pigeon miraculé, sécurisé dans les mains de son sauveur.

un éventuel accident ou au décès du pigeon survenu pendant le trajet retour ? De leur côté, les Gevaert-Van Schoorisse, propriétaires du volatile, avaient-ils donné leur aval ? Pour le savoir, « Coulon Futé » a gagné la « Cité des Bommels » et gravi la montée de « La Cruche » pour les rencontrer.

### Deux appels en fin de compte !

Jean-Pierre Gevaert et Carine Van Schoorisse ont été avertis de l'incident dans un délai très court, ils le reconnaissent. Commençait alors pour les Renaisiens



De retour à Renaix, "Lucky-Star" se porte bien !

une longue attente avant qu'un second appel émanant cette fois de Deinze les invitèrent à aller rechercher leur pigeon qui a désormais regagné son colombier renaisien. « *Tout est bien qui finit bien en quelque sorte !* », telle pourrait être la conclusion de cette aventure ?

**Eh bien, non, non et non !** Nul ne peut rester insensible face à l'absence de professionnalisme constatée, aux défauts de prévoyance commis à différents niveaux, aux manquements de dirigeants.



Ces derniers, en posant leur candidature au suffrage ailé et en cas d'élection, se sont engagés à servir la colombophile, à défendre ses valeurs, à la protéger et notamment tous ses affiliés contre l'adversité comme le ferait tout parent à l'égard de sa progéniture. Un mandat colombophile n'est pas de tout repos, loin de là ! Il ne se résume pas à une ligne honorifique sur une carte de visite offrant de la notoriété, ouvrant des portes...

La reconnaissance ailée se mérite au terme d'un travail étoffé exempt de tout profit, régulier, opiniâtre, totalement acquis à la cause colombophile et ce pour garantir le bon déroulement d'une passion commune à quelques milliers de pratiquants.

Qu'on le veuille ou non, la colombophilie est et restera tributaire de la grandeur d'esprit de ses dirigeants, du degré de leur ouverture aux autres. En un mot, de leur intelligence de cœur.

A une certaine époque, la plus haute instance nationale avait, pour rappel, qualifié les dirigeants wallons d'incapables. Qu'elle soit désormais rassurée ou plutôt avertie en cas d'ignorance de sa part que les responsables qualifiés de la sorte par ses soins ne sont pas confinés du seul côté francophone de la frontière linguistique.



**Et oui... l'effet boomerang n'est pas uniquement spécifique à l'Australie !**

